

**Avis d'Appel à Projets (AAP)  
aux associations**  
**Publicité préalable à l'attribution d'une autorisation d'occupation  
temporaire en vue d'une exploitation sans activité économique**

Activité projetée à caractère : Environnemental, Culturel, Patrimonial  
Port concerné : FRIOUL  
Référence dossier : AAP01-2026-FR

**Autorité compétente :**

Métropole Aix-Marseille-Provence  
DGD transition Environnementale, Eau, Culture et Sport  
Direction Développement des Ports de Plaisance  
[appelprojets-ports@ampmetropole.fr](mailto:appelprojets-ports@ampmetropole.fr)

**Objet du contrat d'Autorisation d'Occupation Temporaire :**

Activité projetée : **promouvoir l'accès à la mer pour tous**

**Lieu d'exécution :**

Port du Frioul - Commune de Marseille- mise à disposition de 2 postes à flot de dimensions  
**13 m x 4, 80 m et 14 m x 4,80 m** – pour une surface totale de plan d'eau de **129,6 m²**.

**Localisation parcelle :**

Postes à flot n° Panne **6 Nord postes 6004 et 6005**

Pour ces postes à flot, les dimensions du navire devront impérativement respecter les caractéristiques suivantes :

- Pour le poste P6N 6004 : Les dimensions du navire ne pourront être supérieures à **12,70 m de longueur et 4,50 m de largeur**.
- Pour le poste P6 N 6005 : les dimensions du navire ne pourront être supérieures à **13, 50 m de longueur et 4,50 m de largeur**.

Ce sont la longueur et la largeur maximales (comprenant les éléments démontables) qui sont retenues.

**Procédure de passation :**

Appel à projets

**Conditions de participation :**

***Le dossier de l'Appel à projets comprend principalement :***

- *Le Règlement qui précise pour l'essentiel : les conditions de participation, le cadre de proposition, les modalités de dépôt des projets et les critères d'appréciation, les modalités de sélection des projets, le plan de localisation.*
- *Le dossier de réponse - le récapitulatif des pièces à joindre - l'attestation sur l'honneur.*

**Retrait du dossier de l'Appel à projets :**

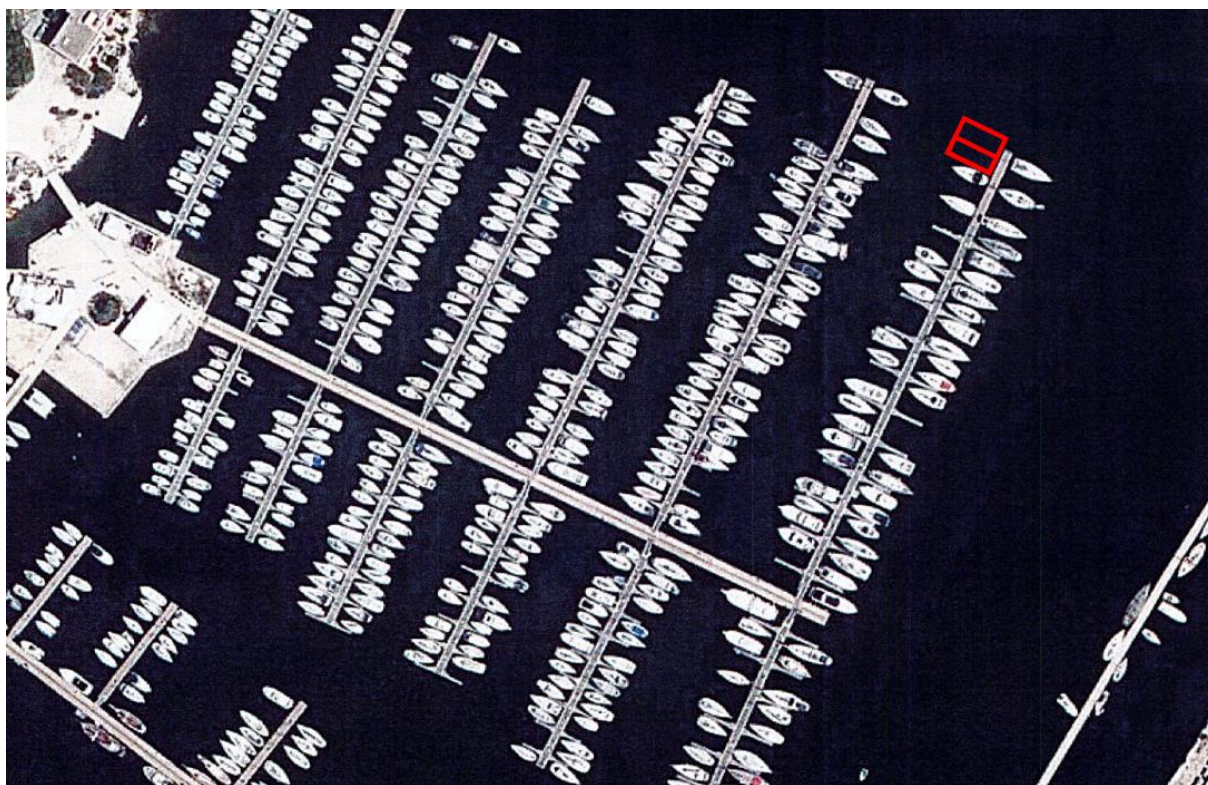
Sur le lien : [Ports de plaisance - Métropole Aix-Marseille-Provence](#)



Dépôt du dossier de l'Appel à projets exclusivement à : [appelprojets-ports@ampmetropole.fr](mailto:appelprojets-ports@ampmetropole.fr)

Date et heure limite de dépôt : jusqu'au : 03/07/2026 à 18h00 terme de rigueur

***Lors du retrait du dossier, les associations doivent adresser un courriel à l'adresse email ci-dessus pour être informées des éventuelles réponses aux demandes de renseignements ou de modifications du dossier de l'Appel à projets.***

## PLAN AAP 01-2026-FRIOUL



	AAP 01-2026-FR Port du Frioul	 Localisation de la surface de plan d'eau (Postes à flot n° P6 N 6004 et 6005)
---	----------------------------------	---